

Responsable UE

Pascal Damuseau

Président de jury

Roland Decaudin

Secrétaire de jury

Carine Dujardin

Contact

service.etudiants@saint-luc.be

+32 4 341 81 33

Bloc 3 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Premier quadrimestre

3 crédits • 60 points • 0 heures

Prérequis : PH207 Techniques et technologie

Corequis : PH308 Techniques et technologie

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant est capable de :

- Maitriser l'utilisation des techniques générales et particulières en photographie numérique,
- Maitriser tout matériel photographique de la chaîne graphique,
- Transférer les connaissances techniques acquises dans son travail personnel

Au terme du cours d'**INFOGRAPHIE**, l'étudiant est capable :

- Maitriser les techniques de traitement et d'optimisation spécialisées des images numériques dans les travaux personnels et imposés,
- Maitriser des techniques particulières et spécialisées de gestion de la couleur de la chaîne graphique,
- Maitriser différents modèles de flux de production industriels et professionnels de la photographie numérique pour son usage propre.

Au terme du cours de **TITO PHOTOGRAPHIE**, l'étudiant est capable de :

- Imprimer en autonomie ses travaux photographiques sur toutes imprimantes à l'aide des techniques générales et spécialisées de l'impression numérique,
- Maitriser sa recherche personnelle sur une technique d'impression alternative, ancienne ou contemporaine.
- Connaître les techniques de présentation des œuvres en fonction d'un cahier des charges.
- Connaître les caractéristiques des différents supports d'impression.

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant composée de plusieurs activités, la note finale correspond à la moyenne arithmétique des résultats obtenus pour chaque cours, pour autant que les résultats obtenus soient supérieurs à 7/20 pour chacun des cours.

Lorsqu'une note de cours est inférieure ou égale à 7/20, un diminuteur s'applique au résultat de la moyenne obtenue. La valeur du diminuteur équivaut à l'écart de point(s) obtenu entre la note d'échec et le seuil de réussite (10/20).

À titre d'exemple: si un étudiant obtient une cote de 7/20 à une activité d'enseignement d'une UE et si la moyenne obtenue pour cette UE est de 13/20, l'étudiant se voit retirer 3 points à la note finale et obtient seulement 10/20. Si sa cote est de 6/20 pour l'activité d'enseignement et que sa moyenne est de 13/20, il obtient seulement 9/20 pour cette UE.

Si, au sein d'une même UE, plusieurs résultats sont inférieurs ou égaux à 7/20, la réduction n'est appliquée qu'une seule fois mais sur base de la note la plus basse (voir règlement des études).

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C2 C3 de notre référentiel interne.